

---

---

# Assurance 2021

— Mise à jour des conditions d'assurance —  
pour les membres du club Rabaska

---

---

# Plan de la rencontre

- Contexte
- Explication de la police
- Obligations/responsabilités
  - Orientations du club Rabaska
- Période de questions

\*La CKQ = Fédération de canot-Kayak du Québec

# Contexte particulier 2021

- Renouvellement de la police d'assurance en lien avec réalité Covid.
- Document de référence CKQ "Guide de la pratique sécuritaire" désuet (2015)
- Directives de santé publique (zones de couleur par région)
- Démarches avec la CKQ et autres organismes:
  - Rencontres multiples via Zoom
  - Expression des besoins pour le Club Rabaska
  - Mai 2021 - rencontre finale, couverture finale.

# Police d'assurance 2021 - BFL Canada

## Couverture d'assurance - **activités de pagaie sur l'eau**

- Assurance accident: pour les membres CKQ
- Assurance responsabilité civile générale pour les membres\* 5M\$
- Assurance responsabilité civile pour les administrateurs (CA) 2M\$

## \*Assurance responsabilité civile générale - EXCLUSIONS

- Relative à l'abus sexuel ou l'atteinte à la pudeur
- Relative aux maladies transmissibles (visant notamment la Covid-19)

# Police d'assurance 2021 - BFL Canada

Couverture d'assurance - **activités sociales reliées à l'activité de pagaie**

- Journée d'ouverture de la saison (Souper des rouleaux)
- Journée de fermeture de la saison (Méchoui)
- Journées portes ouvertes (2x/année)
  - Pas un événement grand public
  - Participants québécois seulement (non membres)
  - Registre obligatoire

Les membres, invités et bénévoles sont couverts par:

- Assurance responsabilité civile générale
- Assurance accident

# Police d'assurance 2021 - BFL Canada

Couverture d'assurance - **activité sociales et de pagaie sur l'eau**

Statut de Membre invité:

- Participant résident canadien
- Inscrit sur le registre de la sortie

Statut de Bénévole:

- Non participant à l'événement (ne doit pas faire l'activité de pagaie)
- Pas besoin d'être membre,
- Doit être inscrit sur le registre des bénévoles

# Police d'assurance 2021 - BFL Canada

## Pour bénéficier de la couverture d'assurance:

- Toutes activités doivent être effectuées dans le cadre de la pratique de l'activité de pagaie seulement \*
- Le club, de même que les participants à l'activité, se doivent d'être membres de la CKQ

\*Notion d'approbation: l'activité de pagaie doit être approuvée par la CKQ et pratiquée dans le respect des normes d'encadrement et des règles établies par la CKQ.

# Obligations/responsabilités

## Club:

- Fournir un registre des activités (calendrier)
- Fournir la liste des participants des différentes activités du calendrier (membres, invités, bénévoles)
- S'assurer du respect des normes/règlements de la CKQ
  - Faire la liste des membres avec brevet
  - Identifier le niveau des responsables de sortie

# Obligations/responsabilités

## Chef de sortie

- Avoir les qualifications ou identifier un responsable avec les qualifications requises (niveau de difficulté)
- S'assurer que les participants ont les qualifications requises\*
- S'assurer que les participants sont listés sur la sortie\*
- Respect des mesures sanitaires\*

## Participant

- S'assurer d'avoir les capacités physiques et techniques\*
- Aviser le chef de sortie en cas de problème/incapacité à faire la sortie
- Inscrire son nom sur la sortie du calendrier\*
- Respect des mesures sanitaires\*

\*Responsabilité partagée

# Comment faire une réclamation ?

## Qui peut faire la réclamation

- Membre reconnu par CKQ (membre club Rabaska)
- Membre participait à une activité reconnu par la fédération.

## Ce que va demander l'assureur

- Une justification basée sur la bonne foi
- Une confirmation de CKQ que vous êtes un membre en règle

## Procédure

- Remplir le formulaire de réclamation
- Soumettre la réclamation à l'assureur dans les 30 jours qui suivent l'accident